

—Merci, mes chères sœurs, dit-elle, merci de l'affectueux accueil que vous me faites.

—Vous savez que notre affection est sincère, madame, répondit la supérieure ; ah ! nous sommes bien heureuses de vous revoir.

—Mes chères sœurs, j'éprouve aussi une vive satisfaction à me retrouver au milieu de vous.

Les religieuses remarquaient avec tristesse combien la jeune femme était changée depuis sa dernière visite.

La mère Agathe fit un signe à ses compagnes, qui se retirèrent, puis elle offrit son bras à Mme Clavière pour la conduire au salon.

—Madame, dit la supérieure, quand la jeune femme se fut assise sur un canapé, nous avons été, mes sœurs et moi, bien en peine à votre sujet : ne vous voyant plus, n'ayant pas de vos nouvelles, nous ne savions que penser. Notre bon docteur Chevriot ne venant pas non plus ; c'est seulement lundi dernier que nous avons reçu sa visite et que nous avons appris qu'une suite de malaises vous avaient empêchée de sortir. Mais, Dieu merci, vous voilà mieux et, bientôt, vous irez tout à fait bien.

—Je l'espère.

—Quelques jours après votre dernière visite, cette pauvre femme, à laquelle vous vous êtes si vivement intéressée, a rendu son âme au Seigneur.

—Je le sais, car, hier, j'ai eu aussi la visite du bon docteur. Et puisque nous parlons de la pauvre femme, il y a une chose dont nous allons tout de suite nous occuper.

—Quelle est la somme portée à votre budget pour frais d'obèques ?

—Mille francs chaque année, madame ; mais comme, grâce à Dieu, nous n'avons perdu aucun de nos enfants, nous avons actuellement en réserve, sur ce chapitre, une somme qui dépasse deux mille francs.

—Eh bien, ma sœur, il vous faudra écrire à l'architecte de la maison pour qu'il vienne vous trouver et s'entendre avec vous afin que quelque chose de modeste, mais convenable cependant, soit mis sur la tombe de Marceline Lebel.

—J'avais l'intention de vous parler de cela, madame ; quelle somme pourrait-on dépenser ?

—Je ne sais pas, je ne peux pas savoir ; je pense qu'avec moins de mille francs...

—Oh ! certainement madame.

—Du reste, ce sera l'affaire de l'architecte. M. Chevriot m'a dit que lundi, lors de sa visite, nos enfants étaient tous en bonne santé ; la situation est-elle toujours la même ?

—Oui, madame. Mais tout à l'heure vous verrez nos chers petits, comme ils vont être heureux !

—Non, dit la jeune femme d'un ton brusque, qui étonna profondément la religieuse, je ne verrai pas les enfants aujourd'hui.

—Pardonnez-moi, madame, répondit la mère Agathe, j'oubliais que vous n'êtes pas encore bien portante.

Mme Clavière étouffa un soupir.

La religieuse reprit :

—Me permettez-vous, madame de vous parler d'un enfant de trois ans, moins deux mois, qui nous a été apporté avant-hier.

—Est-ce une petite fille ?

—Non, madame, c'est un petit garçon.

—Qu'avez-vous à me dire de ce nouveau ?

—D'abord que c'est bien le plus charmant enfant qu'on puisse voir.

—Ah !

—Mais il est triste, si triste !

—Pourquoi ?

—Sa mère est morte la semaine dernière.

—Il n'a plus sa mère, je comprends qu'il soit triste.

—Le petit Edouard Lebel l'a déjà pris en grande affection.

—Deux orphelins, le malheur commun les attire l'un vers l'autre.

—C'est bien cela, madame, et je suis tentée de croire qu'à

première vue ils ont deviné leur mutuelle douleur. Mais je vais vous dire ce qui s'est passé sous mes yeux :

Les petits garçons étaient en récréation lorsque leur nouveau camarade fut amené parmi eux. Tous le regardaient curieusement. Edouard, plus hardi que les autres et probablement aussi plus accessible à la pitié, s'approcha de lui, l'examina un instant avec une sorte de gravité, puis l'entourant de ses bras, il l'embrassa sur les deux joues.

Le petit, étonné, peut-être un peu défiant, se dégagea de l'étreinte, fit trois pas en arrière et à son tour examina Edouard. Que se passa-t-il en ce moment dans cette jeune âme ? Je ne saurais le dire. Mais, soudain, des larmes jaillirent des yeux du pauvre petit et il se jeta au cou d'Edouard. Et les deux enfants, dans les bras l'un de l'autre, s'embrassaient comme deux frères.

—C'est touchant, dit Mme Clavière dont les yeux étaient mouillés de larmes.

—Depuis, continua la religieuse, ils sont toujours ensemble, ils ne peuvent pas se quitter. Dès jeudi soir il a fallu mettre leurs petits lits à côté l'un de l'autre.

—Par qui cet enfant a-t-il été apporté ?

—Par sa tante, une pauvre ouvrière souffreteuse, qui a beaucoup de peine à vivre, en travaillant des seize heures par jour, et qui a beaucoup pleuré de ne pas pouvoir garder le pauvre petit orphelin.

La malheureuse était tout en larmes quand elle fut amenée devant moi, tenant dans ses bras l'enfant pauvrement, mais proprement habillé.

Je me sentis très émue et tout de suite je m'intéressai vivement au petit innocent, qui me regardait avec de grands yeux étonnés et dont j'admirais la jolie figure, une vraie figure d'ange.

—Ma sœur, me dit la femme, j'ai plus d'une fois entendu parler de votre sainte maison et aussi de votre très grande bonté. Cependant, avant de vous amener ce pauvre petit, qui est mon neveu, j'ai beaucoup hésité, car malgré ma pauvreté, ma misère, je ne pouvais me résoudre à l'abandonner. Mais, hélas ! comment faire ? Non, je ne pouvais pas le condamner à souffrir avec moi du froid, de la faim, et je me suis enfin décidée à venir.

—Est-ce que cet enfant est orphelin ? demandai-je.

—Sa mère, ma sœur, qui était ouvrière comme moi, est morte il y a dix jours d'une maladie causée par les privations. Hélas ! sa misère n'était pas moins grande que la mienne. Je l'ai fait enterrer et, pour le pouvoir, j'ai été forcée d'emprunter cent francs que peut-être je ne pourrai jamais rendre.

—L'enfant a-t-il un père ?

—Oh ! ma sœur était une honnête femme ; elle était mariée et ce cher petit a encore son père, s'il n'est pas mort.

—Cet homme a donc abandonné sa femme ?

—Non. Il y a dix-huit mois, il s'est embarqué pour l'Amérique, où il avait à toucher un petit héritage ; depuis, il n'a pas donné de ses nouvelles et j'ignore ce qu'il est devenu.

Elle avait assis l'enfant dans un fauteuil, et le pauvre petit, très fatigué sans doute, paraissait s'endormir.

—Mais, ma sœur, continua l'ouvrière, vous allez voir que je dis bien la vérité.

Elle tira de sa poche des papiers qu'elle me remit et que j'ai gardés. Ils sont là, dans un tiroir de ce meuble, et tout à l'heure, madame, je vous les ferai voir. C'est l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant et un certificat délivré par le prêtre qui l'a baptisé.

—J'ai pensé, ma sœur, me dit-elle, pendant que je lisais les papiers, que ces notes étaient nécessaires pour l'admission de l'enfant dans votre maison.

—Autant que possible, répondis-je, nous tenons à savoir d'où viennent les enfants que nous recevons et à connaître leur famille ; mais l'acte de naissance n'est pas absolument indispensable. D'ailleurs nous avons ici des enfants abandonnés dont le père et la mère sont inconnus.

Elle répliqua :